

CONSTRUCTION D'UN RÉSEAU DE CHALEUR À ARNAY-LE-DUC

Le SICECO, territoire d'énergie Côte-d'Or, via sa régie, Côte-d'Or Chaleur, vient de lancer les travaux de son quatrième réseau de chaleur à Arnay-le-Duc. Le projet, initié par la commune et confié au SICECO, desservira 9 bâtiments publics à l'automne 2026.

Un projet qui valorise la ressource locale

Soucieuse d'agir en faveur du climat et de soutenir une filière locale, la commune d'Arnay-le-Duc souhaitait développer un réseau de chaleur sur son territoire. Une analyse d'opportunité, réalisée par l'ONF dans le cadre de la mission Bois-Énergie du Conseil départemental de la Côte-d'Or, en partenariat avec le SICECO, territoire d'énergie Côte-d'Or, puis une étude de faisabilité, réalisée par le SICECO ont démontré la pertinence d'équiper la commune d'un réseau de chaleur dans la zone des écoles. La commune en a confié le développement au SICECO qui en finance 25 % et l'exploite via sa Régie Côte-d'Or Chaleur.

1,4 million d'euros d'investissement

D'un montant de **1 389 123 € HT**, dont **1 039 689 € de subventions** (Fonds européen de développement régional [Feder] via la Région, ADEME Fonds Chaleur Renouvelable, Département), cette future installation permet au territoire de faire un pas de plus en faveur de la transition énergétique. Par rapport aux anciens systèmes de chauffage, la chaufferie permettra d'éviter le rejet de **306 tonnes de CO₂** dans l'atmosphère, soit l'équivalent de **135 voitures parcourant annuellement 15 000 km**. Six chaudières fioul et une chaudière murale propane seront substituées répondant ainsi à une priorité dans la lutte contre le réchauffement climatique mais aussi dans le contexte actuel d'augmentation des coûts de l'énergie.

En construisant ce réseau de chaleur, le SICECO participe aussi à l'atteinte des objectifs nationaux en la matière : multiplier par 5 les quantités de chaleur issues d'énergies renouvelables à l'horizon 2030.

Une énergie renouvelable locale

La production de chaleur sera issue du bois-énergie à 100 %. Deux chaudières plaquettes forestières de **300 kW** chacune et une chaudière granulés en appoint/secours de **330 kW** alimenteront **9 bâtiments publics pour 3 abonnés** : la communauté de communes (salle polyvalente, l'école primaire Pierre Meunier, le bâtiment D du collège, l'école maternelle Jean de la Fontaine et la maison de l'enfance, la commune (bâtiment de la cantine actuelle) et le Département avec le collège (externat du collège [bâtiment A et B], gymnase et future cantine).

L'approvisionnement en plaquettes forestières sera mené dans une démarche de proximité grâce à une entreprise locale.

Un peu plus de 9 mois de travaux

Commencés le 12 janvier, les travaux se poursuivront jusqu'en octobre 2026. Ils consistent principalement en la construction du bâtiment abritant la chaufferie, l'installation des systèmes de chauffage et le déploiement des **322 mètres de réseau** qui achemineront l'eau chaude auprès des différents bâtiments. Ils sont répartis dans un calendrier précis afin de gêner le moins possible les usagers.

Les entreprises participant aux travaux sont : le bureau d'études thermiques CSI, le cabinet d'architecte Sarl Architectures Vincent Billard et le bureau d'études structure SAS 3 Ingénieurs Associés pour la maîtrise d'œuvre ; Bureau Veritas Construction pour le bureau de contrôle ; Socotec Construction pour la coordination sécurité et protection du chantier ; Star Terrassement pour le terrassement ; SAS Dufraigne pour le gros œuvre ; Soprema Entreprises SAS pour l'étanchéité ; Les Charpentiers de Bourgogne pour le bardage bois / serrurerie ; Lastella Génie Climatique pour les chaudières bois, le déploiement des réseaux, le chauffage et l'électricité.

CONTACT PRESSE : Nathalie Blanc - nblanc@siceco.fr - 03 80 50 85 09 - 06 73 49 96 18

SICECO, territoire d'énergie Côte-d'Or

Constitué en 1947, le SICECO est un syndicat mixte fermé agissant sur le territoire de la Côte-d'Or et regroupant 675 communes et 18 Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre. Fondé sur les grands principes de la solidarité intercommunale, il participe activement à l'aménagement du territoire, au service des élus et des usagers. Tout en respectant l'environnement, il favorise le développement économique et la qualité de vie.

Le SICECO opère dans les domaines suivants : distribution publique d'électricité, de gaz et de chaleur, éclairage public, énergie (maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables), bornes de recharge pour véhicules électriques, cartographie et service d'information géographique, technologie de l'information et de la communication, communications électroniques.

En 2016, il s'est lancé dans la distribution publique de chaleur et de froid et a créé la **Régie Côte-d'Or Chaleur** afin d'assurer l'acquisition, l'aménagement et l'exploitation, quelle que soit la source d'énergie, d'installations de production et de réseaux de chaleur et de froid. Elle assure aussi le service public de distribution de chaleur et de froid.

LA MISSION BOIS-ÉNERGIE RENOUVELABLE DE CÔTE-D'OR (MBER 21)

Afin de faciliter et de faire émerger des projets de chaufferies biomasse automatiques et de production de chaleur renouvelable, le SICECO, en partenariat avec le Conseil départemental de la Côte-d'Or et l'ONF, participe au développement de la Mission Bois-Énergie Renouvelable de Côte-d'Or (MBER 21). Cette dernière permet de réaliser une analyse d'opportunité (par le SICECO) et une analyse de la disponibilité de la ressource bois (par l'ONF) pour vérifier si le projet est envisageable. Si l'opportunité est avérée, une étude de faisabilité est effectuée par le SICECO pour définir le projet technique et calculer sa rentabilité économique. La suite du projet peut être assurée par le SICECO. (cas spécifique d'une vente de chaleur).